

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020 A 20H00

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Virginie LE LABOURIER , Laurence DREANO,, Nadine GUEREC, Isabelle LANTRIN, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

Excusé (s) : Jean-François KERDAL.

Absent (s) :

Monsieur Jean- François KERDAL a donné pouvoir à Monsieur Pascal HAYS.

Madame Hélène DREANO a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juillet 2020.

Après délibération, le conseil municipal **approuve à l'unanimité des membres présents** le compte rendu de la séance du 27 juillet 2020.

2) Modification de l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée délibérante **autorise, à l'unanimité des membres présents**, le Maire à rajouter à l'ordre du jour de la séance, le prix du repas enfant et adulte pour l'année scolaire 2020-2021, la désignation du référent du comité de pilotage plan habitat volontaire.

3) Désignation du représentant communal à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **accepte à l'unanimité des membres présents**, la candidature de Monsieur Pierre BOUEDO en tant que représentant communal à la CLECT.

4) Transports scolaires : désignation du référent communal à Centre Morbihan communauté.

A l'unanimité des membres présents, après délibéré, le conseil municipal **accepte** la candidature de Monsieur Hervé LE GAL, en tant que référent communal aux transports scolaires à Centre Morbihan Communauté.

5) Commission communale : commission de recrutement.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal **décide** de créer une commission communale de recrutement qui aura pour mission d'étudier les candidatures aux emplois à pourvoir.

6) Révision des prix 2020-2021 de la prestation cantine.

Après délibération, le conseil municipal **valide à l'unanimité des membres présents**, le tarif des repas qui sera facturé à la commune au 1er septembre 2020, de la manière qui suit :

Dénomination	Montant H.T.	TVA	Montant T.T.C.
Déjeuner Enfant	2.2550 €	5,5 %	2.3790 €
Déjeuner Adulte	2.6240 €	5,5 %	2.7683 €

7) Subvention communale : La Claie Sans Frontière.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal **décident d'octroyer, à l'unanimité des membres présents**, une subvention de 76,00 € à l'Association La Claie Sans Frontière.

8) Diagnostic des archives communales.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée **autorise** le Maire à signer

- l'estimatif d'un montant 12 210,00 € comprenant 222,00 € pour le récolement et 11 988,00 € pour le classement des archives),
- et la convention de mise en place de service avec Centre Morbihan Communauté.

9) Restaurant scolaire 2020-2021 : prix du repas enfant.

Après discussion et délibération, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents, **décide** de maintenir le prix du repas enfant à 3,30 € et le prix du repas adulte à 4,00 € au 1^{er} septembre 2020.

10) Restauration adulte 2020-2021 : prix du repas.

Après délibération, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents, **décide** de maintenir le prix du repas adulte à 4,00 € au 1^{er} septembre 2020.

11) Désignation du référent du comité de pilotage « plan habitat volontaire » à Centre Morbihan Communauté.

Monsieur Pierre BOUEDO propose la candidature de Monsieur Hervé LE GAL, en tant que référent du comité de pilotage à Centre Morbihan Communauté.

Après délibération, le conseil municipal **accepte à l'unanimité des membres présents**, la candidature de Monsieur Hervé LE GAL, en tant que référent du comité de pilotage « plan habitat Volontaire » à Centre Morbihan Communauté.

Questions diverses.

La prochaine séance aura lieu le 19 octobre 2020 à 20 heures.

Fin de séance à 22 heures.

